



Annexe 7

« Facilité Experts » – Activité n° : EFS-TN-2 Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural

Rapport de l'Atelier National de Concertation 6 décembre 2018 Hôtel Belvédère Fourati (salle Kairouan) Tunis, Tunisie

Version	Titre du document	Auteur	Examen et approbation
4	Rapport de l'atelier Tunis, 06 Décembre 2018	Jamel RAHMANI Michel SOULIE (experts SEMIDE)	Révision: Eric MINO (SEMIDE) Examen et approbation Suzan TAHA (SWIM-H2020 SM; Expert Clé en Eau)



LE PROJET DU MECANISME DE SOUTIEN SWIM & H2020 SM (2016-2019)

Le Mécanisme de soutien du programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'Eau et de l'Initiative Horizon 2020 (SWIM-H2020 SM) est un programme d'assistance technique déployé à l'échelle régionale à l'intention des pays bénéficiaires (PB) suivants : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine, [la Syrie] et la Tunisie. Ainsi, afin de garantir la cohérence et l'efficacité des financements de l'Union européenne et/ou de favoriser la coopération régionale, l'éligibilité à certaines actions particulières sera étendue aux pays de l'Ouest des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro), à la Turquie et à la Mauritanie.

Ce programme est financé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat pour le Sud (IEVP Sud). Il a vocation à assurer le maintien du soutien apporté par l'Union européenne aux pays visés par la politique européenne de voisinage Sud (PEV Sud) dans les domaines de la gestion de l'eau et de la prévention de la pollution marine, et ajoute de la valeur à d'autres programmes régionaux financés par l'Union européenne, concernant les mêmes domaines (le programme SWITCH-Med et le programme ClimaSouth notamment), ainsi qu'à d'autres projets découlant des programmes bilatéraux de l'Union européenne, où l'environnement et l'eau sont des champs d'intervention prioritaires pour la coopération européenne. Il complète et met en place des partenariats et des liens opérationnels avec les projets labellisés par l'Union pour la Méditerranée, des mécanismes d'appui à la préparation des projets – tout particulièrement dans le cadre de la phase II du projet MESHIP et de la prochaine phase du projet IEVP-SEIS sur les systèmes d'information sur l'environnement –, étant entendu que le plan de travail programmatique a été arrêté dans une optique de cohérence avec les dispositions de la Convention de Barcelone et du plan d'action conventionnel pour la Méditerranée, et de valorisation de ces dispositions. L'objectif général du programme est de contribuer à la réduction de la pollution marine et à une utilisation maîtrisée, dans le long terme, de ressources en eau limitées. Les services d'assistance technique sont divisés en 6 modules de travail : MT 1 – Facilité experts ; MT 2 – partage d'expériences et échanges entre homologues ; MT 3 – Formation ; MT 4 – Communication et visibilité ; MT 5 – Capitalisation sur les enseignements retirés, les bonnes pratiques et les succès ; MT 6 : Activités d'appui.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter <http://www.swim-h2020.eu/> ou contacter info@swim-h2020.eu



Remerciements :

Un remerciement tout particulier aux responsables de la Direction générale du Bureau de Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH) et de la direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux : M. Hammadi Hbaeib, M. Ridha Gabbouj, M. Abdelhamid Mnajja, Mme Najet Gharbi, Mme Mouna Challouf, M. Ali Kchok, et M. Abderrahmane Ouasli.

Ainsi qu'aux personnes des différentes institutions qui ont participé à l'atelier de concertation et de validation des résultats de l'activité n° : EFS-TN-2 du 06 décembre 2018, pour l'enrichissement de l'évaluation par leurs apports, expérience et participation active.

Clause de non-responsabilité:

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet SWIM-H2020 SM. Les avis qui y sont exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
2	OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ.....	7
3	RESULTATS DE L'ACTIVITÉ	8
3.1	<u>Ouverture officielle de l'atelier</u>	<u>8</u>
3.2	<u>Les Présentations.....</u>	<u>8</u>
3.3	<u>Discussions et observations des participants</u>	<u>9</u>
4	PROFIL DES PARTICIPANTS	13
5	EVALUATION DE L'ÉVÈNEMENT.....	14
5.1	<u>Réponse à l'enquete de satisfaction</u>	<u>14</u>
5.1.1	<i>Commentaires sur les aspects organisationels.....</i>	<i>14</i>
5.1.2	<i>Commentaires sur les aspects techniques.....</i>	<i>16</i>
5.2	<u>Résultat général de l'évaluation</u>	<u>19</u>
5.2.1	Administration, organisation et planification avant et après l'atelier.....	19
5.2.2	Aspects techniques	19
6	CONCLUSIONS.....	20
7	ANNEXES	21
7.1	<u>Ordre du jour.....</u>	<u>21</u>
7.2	<u>Liste des participants.....</u>	<u>23</u>
7.3	<u>Questionnaire d'évaluation</u>	<u>27</u>



LISTE DES TABLEAUX

Table 1: l'efficacité, l'efficience et la pertinence de l'organisation, le déroulement de la formation.....	16
Table 2: commentaires sur les aspects techniques	18

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Aspects organisationnels et administratifs	14
Figure 2: Planification et déroulement du programme de l'atelier	15
Figure 3: couverture et efficacité de l'atelier	15
Figure 4: Couverture de l'atelier	16
Figure 5: L'efficacité d'interaction et de performance avec les experts.....	17
Figure 6: Durée de l'atelier.....	17
Figure 7: Niveau d'acceptabilité de la réalisation des objectifs prévus.....	17



ABRÉVIATIONS

AIC	Association d'Intérêt Collectif
ANGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement
APAL	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
AR GR	Arrondissement Génie Rural (représentation de la DG GREE au sein d'un CRDA)
CERTE	Centre des Etudes et de Recherche et des Technologies des Eaux
CITET	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
DG GREE	Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie
GDA	Groupement de Développement Agricole
GIC	Groupement d'Intérêt Collectif
NT	Norme Tunisienne
ONAS	Office National de l'Assainissement
SONEDE	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
AIC	Association d'Intérêt Collectif
ANGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement
APAL	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
AR GR	Arrondissement Génie Rural (représentation de la DG GREE au sein d'un CRDA)
CERTE	Centre des Etudes et de Recherche et des Technologies des Eaux
CITET	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
DG GREE	Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie
GDA	Groupement de Développement Agricole



1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans le cadre du Module de travail « Facilité Experts » et plus spécifiquement dans l'activité portant le numéro EFS-TN-2, le projet « Mécanisme de soutien du programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'Eau et de l'Initiative Horizon 2020 (**SWIM-H2020 SM**) », financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV) Sud / Environnement, a initié l'étude d'appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural.

En effet, à ce jour, la Tunisie n'a pas de stratégie d'assainissement rural : par conséquent, l'assainissement dans les zones rurales est très en retard par comparaison à l'assainissement dans les zones urbaines. Ceci est dû à l'absence (a) d'un cadre institutionnel clair en matière d'assainissement rural, b) d'un plan national d'assainissement rural, (c) de définition des types d'interventions techniques nécessaires, (d) d'incitatifs et de moyens financiers (subventions, prêts à taux bonifié, etc.) pour rattraper ce retard, (e) d'informations, (f) de participation des usagers, etc. Cette activité vise à aider la Tunisie à mettre au point une stratégie qui permette de combler ces manques en préparant une action pilote sur 3 zones rurales. Le Conseil Ministériel Restreint (CMR) de juin 2016 a clarifié les rôles des acteurs pour l'assainissement rural : les zones de plus de 3000 habitants seront prises en charge par l'Office National de l'Assainissement (l'ONAS), de 1000 à 3000 par les municipalités et pour le « dispersé » (moins de 1000 habitants) par la Direction Générale de Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DG GREE).

2 OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'objet principal de l'activité est de fournir un appui au Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP) pour la mise en œuvre d'une stratégie d'assainissement individuel ou semi-collectif pour des zones rurales de moins de 1000 habitants. Elle vise à explorer les différentes possibilités avec les acteurs locaux et à donner lieu par la suite à une série d'actions complémentaires à plus long terme: campagnes de sensibilisation à plus grande échelle, renforcement de capacités des acteurs, testes de mise en œuvre d'assainissement en vraie grandeur et adaptation du cadre législatif et institutionnel.

Dans le cadre de cette action, un atelier national d'une journée s'est tenu le 06 décembre 2018, au cours duquel les experts ont présenté les conclusions de l'étude sur l'assainissement individuel ou semi-collectif sur des zones rurales de moins de 1000 habitants avec notamment :

- La définition des modalités pratiques de mise en œuvre de l'assainissement individuel ou semi-collectif pour des zones rurales de moins de 1000 habitants
- Les différentes possibilités de gestion l'assainissement dans les zones rurales.
- Un aperçu de stratégie possible pour le développement de l'assainissement en milieu rural en Tunisie



- Les différentes actions complémentaires nécessaires à plus long terme pour assurer le succès d'une telle stratégie : campagnes de sensibilisation à plus grande échelle, renforcement de capacités des acteurs, tests de mise en œuvre d'assainissement en vraie grandeur sur des zones pilotes et adaptation du cadre législatif.

L'atelier national s'est tenu à Tunis à l'hôtel Belvédère de 8h30 à 13h30. L'objectif de l'atelier était la présentation des résultats, la concertation avec les acteurs et la validation des conclusions de l'étude : Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural.

Cinq (5) sessions ont été abordées :

- Session 1 : Ouverture officielle de l'atelier
- Session 2 : Présentation du cadre général de l'étude
- Session 3 : Présentations des résultats de l'étude
- Session 4 : Discussions
- Session 5 : Synthèse des résultats

Une traduction simultanée français-arabe était disponible pendant toute la durée de l'atelier

3 RESULTATS DE L'ACTIVITÉ

3.1 OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER

M. Mnajja Abdelhamid, directeur de l'eau potable à la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux- Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, a fait l'ouverture officielle de l'atelier en remerciant les participants. Il a expliqué ensuite le contexte général de l'activité et les résultats attendus de l'étude : essentiellement l'essai de clarifier les différentes responsabilités institutionnelles au niveau local, régional et national en relation avec les directives du CMR (Conseil Ministériel Restreint) de juin 2016 concernant l'assainissement dans le milieu rural. Il a ensuite présenté l'ordre du jour : (Voir Annexe 7.1)

3.2 LES PRÉSENTATIONS

1. L'Expert Clé Eau Mme Suzan Taha a présenté en préambule le cadre général de l'étude. Elle a expliqué ensuite en bref :
 - Les composantes du SWIM H2020 SM
 - L'objectif général du SWIM H2020 SM
 - Le contexte du projet
 - Les résultats anticipés
 - L'identité du SWIM-H2020 SM



- Le consortium de SWIM-H2020 SM
 - Le plan d'action - Composante Eau (Gestion intégrée et durable de l'eau) - Au niveau national
 - Les objectifs généraux de l'activité EFS-TN-2 « Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural »
 - L'objectif de l'atelier
2. L'expert local M. Rahmani Jamel a présenté les études de cas sur les sites pilotes selon la démarche suivante :
- Les données générales des zones pilotes
 - Les résultats des enquêtes de terrain
 - Les résultats des entretiens avec les acteurs clé au niveau locale
 - Les points à prendre en compte pour définir une stratégie de l'assainissement rural en Tunisie
3. L'expert international M. Soulié Michel s'est présenté a présenté les études de cas sur les sites pilotes en se focalisant sur :
- Le cadre actuel de l'assainissement en milieu rural
 - Les points mis en évidence lors des enquêtes
 - Les recommandations
 - Les axes stratégiques à développer
 - Le schéma de principe pour l'assainissement rural
 - Les quatre scénarios possibles pour la gestion de l'assainissement rural en Tunisie.

3.3 DISCUSSIONS ET OBSERVATIONS DES PARTICIPANTS

Après les présentations du projet de rapport final de l'étude, les points suivants ont été soulignées lors de l'atelier.

Mme Souad (DGGREE) :

- A partir du diagnostic fait dans le cadre de cette étude : le rôle des communes, des conseils régionaux et des CRDA reste encore non clair par rapport à l'assainissement rural.
- Les scénarios présentés ne sont pas des variantes, ce sont des plans d'action à court terme, moyen terme et long terme : Elle demande de changer le mot scénarios par plans d'actions avec des échéances.
- A long terme, tous les sujets de l'assainissement rural (individuel et semi-collectif) devront être transféré à la commune puisque, elle est devenue responsable par la loi.

M. Michel Soulié (Expert) :

- Il est évident que les CRDA sont les mieux placés concernant l'assainissement rural et seront tenus, à moyen terme, d'amener un soutien en matière technique aux communes et aux GDA



- En ce qui concerne la gestion des infrastructures d'assainissement semi-collectif dans les collectivités de moins de 1000 habitants, celle-ci relève de la responsabilité du ministère d'agriculture en l'état actuel, mais cette situation peut évoluer.

M. Abdelhamid Mnajja (DGGREE) :

- Scénario 1 : Il faut l'écarter, car l'ONAS n'interviendra jamais dans le milieu rural pour les communautés inférieure à 1000 habitants en se référant au CMR de juin 2018.
- Scénario 2 : il est inutile d'impliquer l'ONAS au niveau de préparation des projets semi collectifs puisque le ministère de l'agriculture peut recruter les bureaux d'études pour le faire.
- Le scénario 2 reste valable pour une phase transitoire qui peut aller jusqu'à 5 à 6 ans, jusqu'à ce que les communes aient les compétences nécessaires.
- Dans la période transitoire, il aura un transfert des compétences et des moyens vers les communes avec l'intervention du ministère d'agriculture.
- Après la période transitoire il faudra appliquer le scénario 3 ou le scénario 4.

M. Michel Soulié (Expert) :

- Le scénario 1 est fait dans le cas où l'on pourrait modifier la décision du CMR. Puisque dans l'immédiat, le seul organisme qui a des compétences techniques dans ce secteur est l'ONAS.

M. Kamel Hdhili (CRDA Kairouan) :

- La population concernée par l'assainissement rural de communautés de moins de 1000 habitants n'existe pratiquement pas, ni dispersée et ni regroupée, dans les zones pilotes choisies
- Toutes les zones dépassent 1000 habitants, donc elles seront de la responsabilité des communes et non pas les CRDA.
- Il faut faire attention que la préparation des plans communaux d'assainissement va prendre une durée assez importante et risque de dépasser 4 ou 5 ans.

MM . Soulié et Mnajja :

- Il faut faire attention aux chiffres de 1000 et de 3000 habitants et garder l'esprit du CMR dont le souci est de résoudre les problèmes d'assainissement, essentiellement pour la population regroupée.
- On parle toujours de moins de 1000 habitants dispersés et non regroupés.
- Les plans communaux d'assainissement pourront être réalisés rapidement.

M. Tarek Ayoub (CRDA Zaghuan) :

- L'organigramme proposé devrait aussi **impliquer le ministère de l'intérieur, le ministère de développement et de la coopération internationale et le ministère de l'équipement.**
- Les communes peuvent embaucher des ingénieurs spécialistes en matière assainissement pour résoudre leurs problèmes de compétences.

M. Kamel Hdhili et M. Mnajja :

- En regardant la situation actuelle, les GDA ne pourront pas gérer les systèmes d'assainissement semi-collectif. Et resterons une entité de représentation et de veille au niveau local.



- Au lieu des GDA, les communes pourront encourager les startups via les taxes locatives, déjà il existe le programme des métiers verts avec le ministère de l'environnement et des fonds nationaux en relation avec les coûts liés à la dégradation de l'environnement.
- Ce qui manque dans les présentations et dans le rapport, ce sont les mécanismes de l'octroi des subventions et de contrôle de conformité.

M. Michel Soulié:

- L'étude prévoit que si les GDA doivent s'occuper d'une partie de l'assainissement dans le milieu rural, ils devront être professionnalisés.
- Pour le cas où le secteur privé s'en occupe, il est préférable de créer une nouvelle taxe spécifique puisque les redevances ne pourront pas être collectées comme dans le cas où le GDA s'occupe d'une partie de l'assainissement.
- Systématiquement, l'interlocuteur des citoyens du milieu rural c'est la commune.
- Pour le contrôle de conformité, les autorisations et les conseils techniques, la commune peut faire l'affaire, mais pour l'octroi des subventions c'est une question de discussions interministérielles puisqu'il s'agit d'un budget important.
- Si on pense que la commune ou le CRDA ou etc..., donne délégation au secteur privé, il faut garantir la rentabilité ce qui est très difficile dans le cas d'assainissement rural.

M. Mahdi Gdoura (CRDA Sfax) :

- Il ne faut pas oublier que la SONEDE aussi intervient pour l'AEP.
- Les GDA ne pourront pas gérer l'assainissement dans le milieu rural au contraire de commune qui peut gérer les questions d'assainissement en totalité comme c'est indiqué dans le scénario 4.

Mme Suzan Taha (Expert) :

- Si possible on peut indiquer dans le rapport les étapes nécessaires pour passer de la variante 2 jusqu'à la variante 3 ou la variante 4.

M. Michel Soulié:

- Aujourd'hui, on ne peut pas proposer une telle démarche parce que les structures impliquées ne sont pas encore mises en place pour prendre les décisions, donc il faut passer par une période transitoire qui précèdera la prise en charge totale par les communes.

M. Ali Boughammoura (CRDA Mahdia) :

- Bien que la décision ait été prise par le CMR de juin 2016 et le code des collectivités, l'ONAS doit rester le chef de file, puisqu'il est à destination de tous les tunisiens et pas seulement pour les citoyens.
- Le choix du GDA est à écarter puisqu'ils ont des difficultés importantes.
- Les CRDA ont des moyens humains et matériels en diminution et en plus ils ont des attributions très claires. Cette responsabilité ne doit donc pas revenir au CRDA.
- Actuellement l'Etat ne peut pas mobiliser des budgets pour le thème de l'assainissement rural car il a plusieurs autres priorités.



- La meilleure solution est d'associer le secteur privé dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.
- On peut aussi mobiliser des investissements privés pour réaliser des infrastructures d'assainissement moyennant des concessions subventionnées et avec obligation de résultat et des responsabilités des biens et des risques bien réparties.
- Il faut commencer par un test de la stratégie d'assainissement dans le milieu rural pour les communautés de moins de 1000 habitants par des projets pilotes.

M. Hammadi Kallali (CERTE) :

- Le grand handicap au fonctionnement d'un département de l'assainissement rural à l'ONAS, c'est la réglementation et la collecte des redevances pour les ménages desservis par les CRDA,
- La création d'un ONAR (Office National de l'Assainissement Rural), sous tutelle du ministère de l'agriculture avec une convention bien définie avec la SONEDE et le Génie Rural pour percevoir ses redevances, permettrait de résoudre les problèmes de gestion.

Mlle. Aida Jridi (DGGREE) :

- Pour les nouvelles habitations, il faut coupler le permis de bâtir et le branchement à l'eau potable avec l'obligation de construction d'un système d'assainissement conforme.
- Il faut mettre en place un système réglementaire et incitatif pour obliger les propriétaires à s'équiper de systèmes d'assainissement conformes.
- Il faut bien étudier la réutilisation des eaux usées en irrigation, car cela pourrait être motivant étant donné le besoin urgent des exploitants de parcelles agricoles pour disposer d'eau pour l'irrigation même en petite quantité.

M. Mongi Afi (CRDA Séliana) :

- Les résultats de l'enquête ne reflètent pas la réalité pour 95% des autres GDA du point de vue de la satisfaction des populations desservies.
- Si les GDA gèrent l'assainissement, on risque de compliquer la situation des GDA du point de vue de leur équilibre financier qui est déjà en état de souffrance.
- Il faut associer le secteur privé dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.
- Il faut inclure les frais d'assainissement dans le coût du m³ d'eau potable en milieu rural.

M. Ali Kchok (BPEH) :

- Il ne faut pas attendre la mise en place des communes pour éviter l'aggravation de la situation de l'environnement.
- Les déclarations du CMR pourront être considérées pour répondre au court terme et pour le moyen terme il faut prendre en considération le code des collectivités.
- Il aurait été plus utile d'envisager la préparation d'un plan d'action pour les GDA pilotes dans les TdR.

M. Mnajja (DGGREE) :

- En ce moment le plus utile est de se concentrer sur l'assainissement individuel puisque le semi-collective dépasse nos capacités en l'état actuel.



- La DGGREE aurait aimé que le projet soit un appui à la mise en œuvre des pilotes d'assainissement, mais malheureusement le programme SWIM n'intervient que dans la phase étude.
- Assurer le service public de l'assainissement dispersé au milieu rural des collectivités de moins de 1000 habitants, c'est le devoir du ministère d'agriculture et il ne faut pas essayer de se débarrasser de ce sujet.

M. Gabouj, Directeur Général

- Comment appliquer les décisions du CMR de juin 2016 ?
- La gestion de l'assainissement semi-collectif pose un problème.
- Comment avancer ? Feuille de route ?

4 PROFIL DES PARTICIPANTS

44 participants représentant les organismes suivants étaient présents (cf liste d'émargement en annexe) :

- Ministère de l'Agriculture, Ressource Hydraulique et de Pêche (MARHP) : DG-GREE, BPEH, CRDA Kairouan, CRDA Sidi Bouzid, CRDA Kasserine, CRDA Gafsa, CRDA Kef, CRDA Bizerte, CRDA Zaghouan, CRDA Séliana, CRDA Béja, CRDA Mahdia et CRDA Sfax :
 - Directeur général DGGREE
 - Directeur DGGREE
 - Directeur BPEH
 - Sous-directeurs DGGREE
 - Directeurs HER
 - Chefs Arrondissements GR
 - Chefs services
 - Ingénieur principale
- Associations d'usagers d'eau : GDA Makhsouma, GDA Garet An-Naam et GDA An-Nwayel (Présidents / Directeurs Techniques)
- Experts SEMIDE
- Expert SWIM-H2020-SM
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : CERTE (Centre de Recherches et des Technologies des Eaux)

Il faut remarquer l'**absence du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (DGEQV, ONAS, ANPE), du Ministère de la Santé (DHMPE) et des représentants des municipalités** (notamment des sites pilotes : Bir Lihfay à Sidi Bouzid, Talabet à Kasserine et Ragada à Kairouan), dont la présence était



souhaitée par les experts et dont certains représentants avaient participé à la réunion préparatoire du novembre 2018 à Tunis.

5 EVALUATION DE L'ÉVÈNEMENT

Au terme de l'Atelier, les participants ont rempli une fiche d'évaluation sur laquelle ils ont exprimé leur avis et leurs sentiments sur l'efficacité, l'efficacité et la pertinence de l'organisation, le déroulement de la formation.

Les fiches d'évaluation ont ensuite fait l'objet d'analyses pour en tirer des leçons et des recommandations pour l'avenir. Le résumé qui suit donne un aperçu des évaluations et du retour d'informations des participants.

5.1 RÉPONSE À L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

44 personnes ont assisté à l'atelier, 32 ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses montre un taux de satisfaction très élevé. 78 % des participants ayant rempli l'évaluation estiment que l'événement était « bon » ou « excellent ».

Les réponses fines sont exposées dans les figures et les tableaux ci-dessous

5.1.1 Commentaires sur les aspects organisationnels

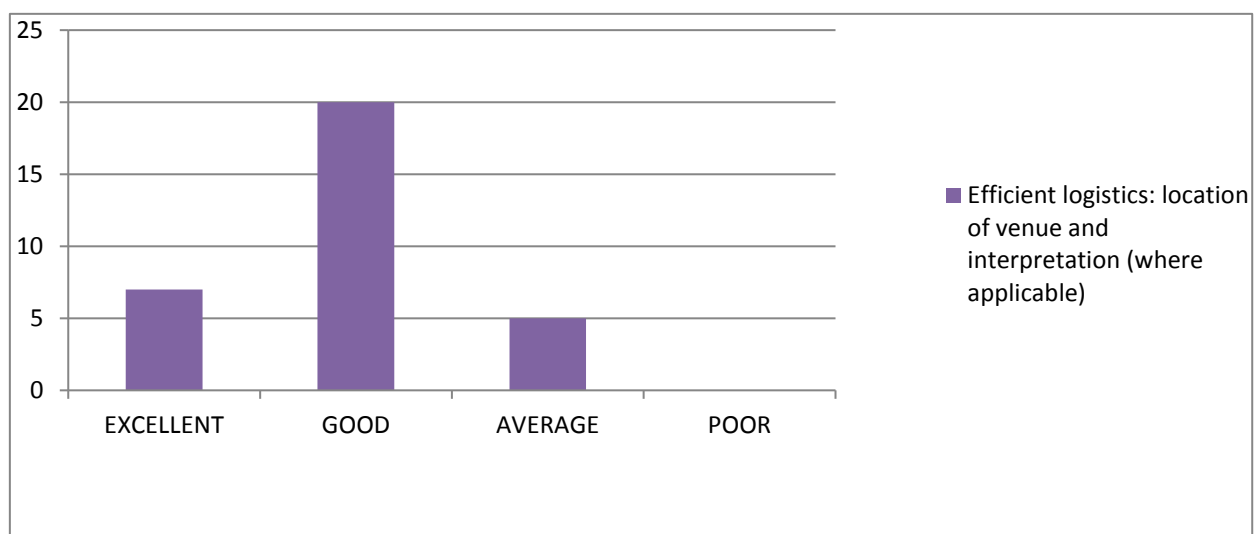


FIGURE 1: ASPECTS ORGANISATIONNELS ET ADMINISTRATIFS

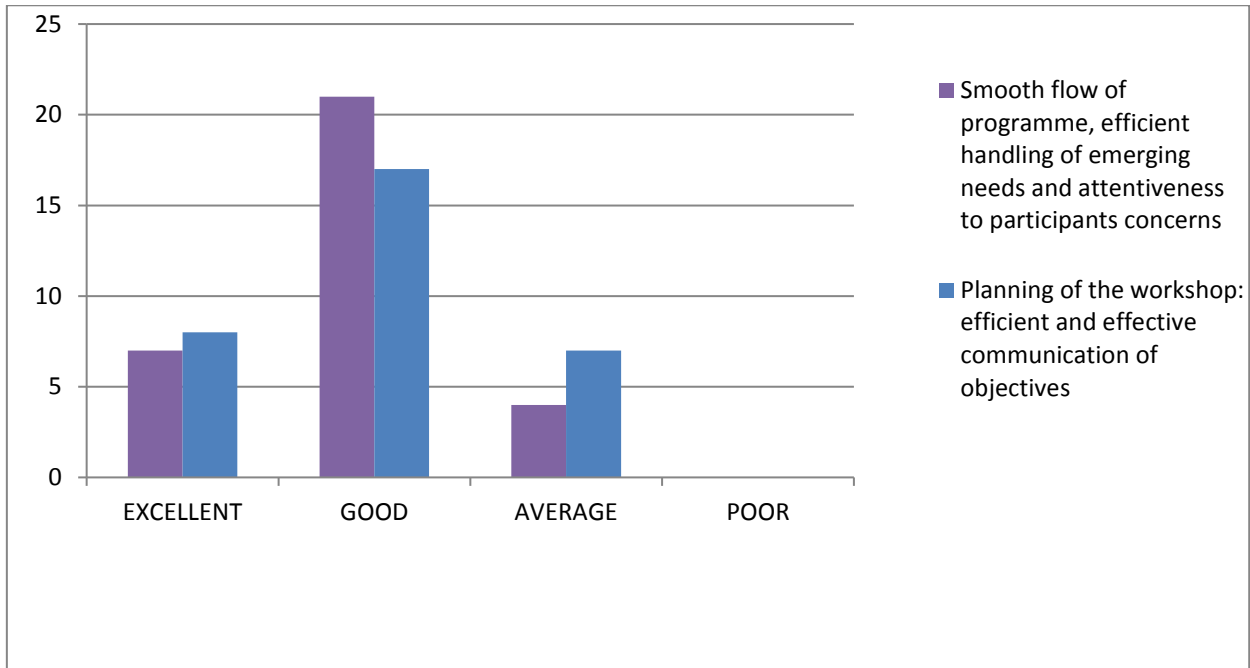


FIGURE 2: PLANIFICATION ET DEROULEMENT DU PROGRAMME DE L'ATELIER

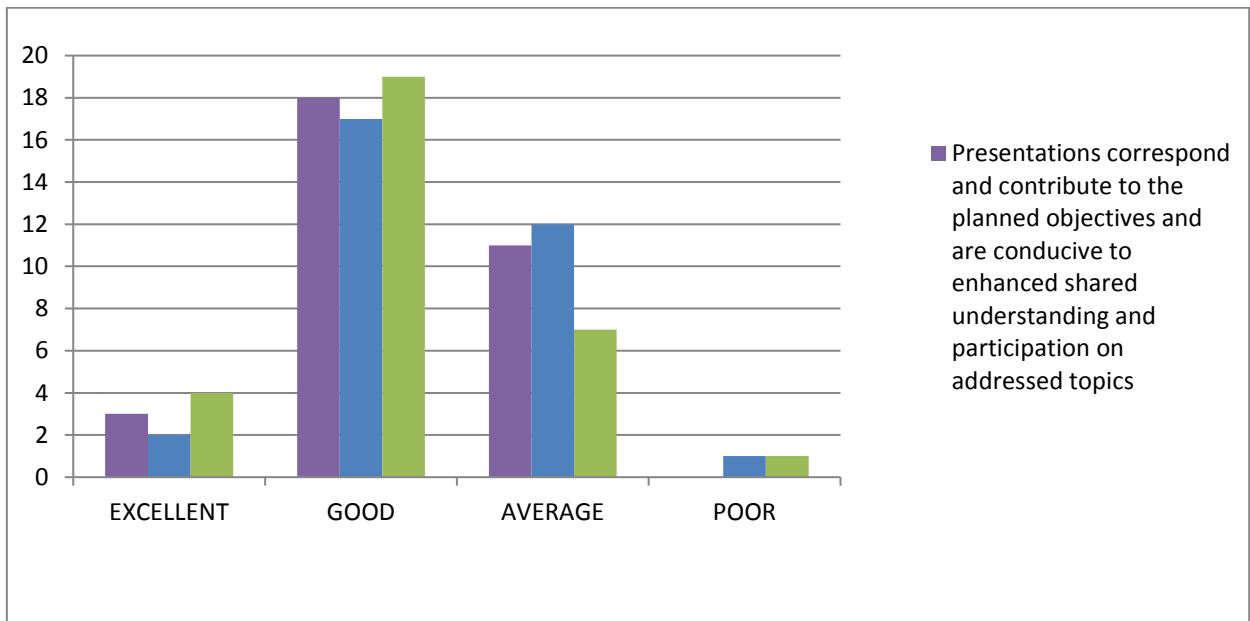


FIGURE 3: COUVERTURE ET EFFICACITE DE L'ATELIER



TABLE 1: L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE ET LA PERTINENCE DE L'ORGANISATION, LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

A. ORGANISATIONAL, ADMINISTRATIVE AND PLANNING ISSUES BEFORE AND DURING THE EVENT		EXCELLENT	GOOD	AVERAGE	POOR	Total Replies	Average Score (max = 4)
A1	Efficient logistics: location of venue and interpretation (where applicable)	7	20	5	0	32	3,06
A2	Smooth flow of programme, efficient handling of emerging needs and attentiveness to participants concerns	7	21	4	0	32	3,09
A3	Planning of the workshop: efficient and effective communication of objectives	8	17	7	0	32	3,03
A4	Presentations correspond and contribute to the planned objectives and are conducive to enhanced shared understanding and participation on addressed topics	3	18	11	0	32	2,81
A5	Clarity, coverage and sufficiency of concepts, objectives, anticipated outputs and outcomes	2	17	12	1	32	2,62
A6	Efficiency and effectiveness of the facilitation	4	19	7	1	31	2,84
A7	Overall rating of the event	5	22	4	1	32	2,97

5.1.2 Commentaires sur les aspects techniques

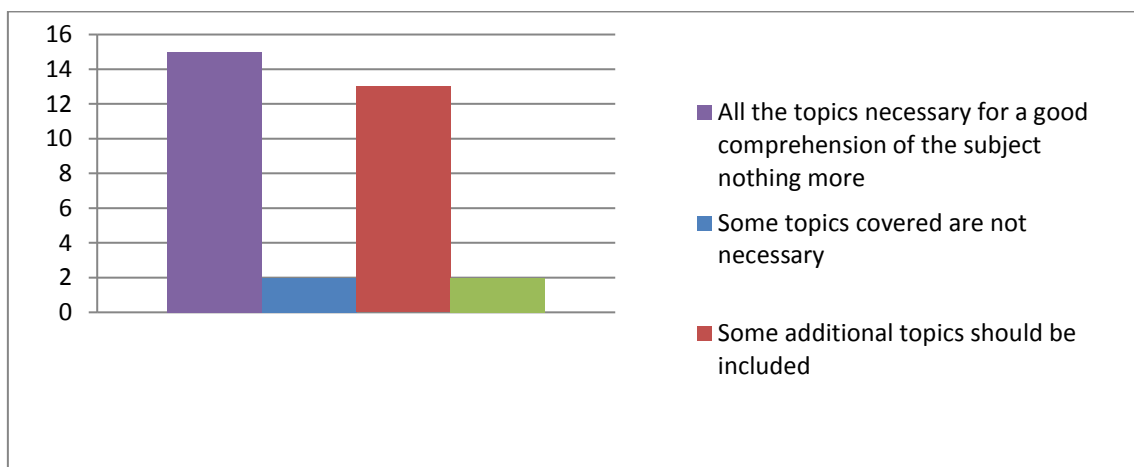


FIGURE 4: COUVERTURE DE L'ATELIER

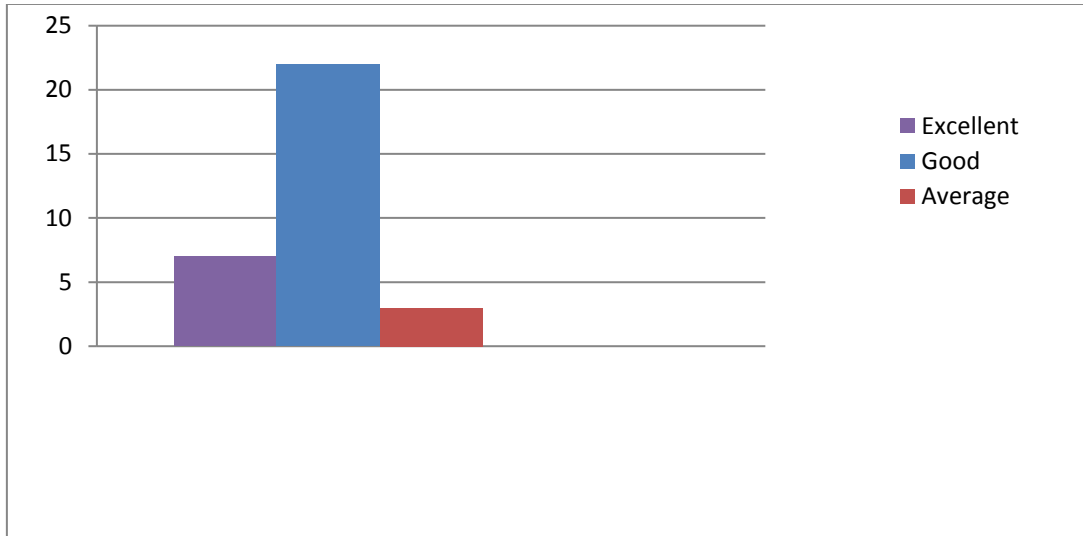


FIGURE 5: L'EFFICACITE D'INTERACTION ET DE PERFORMANCE AVEC LES EXPERTS

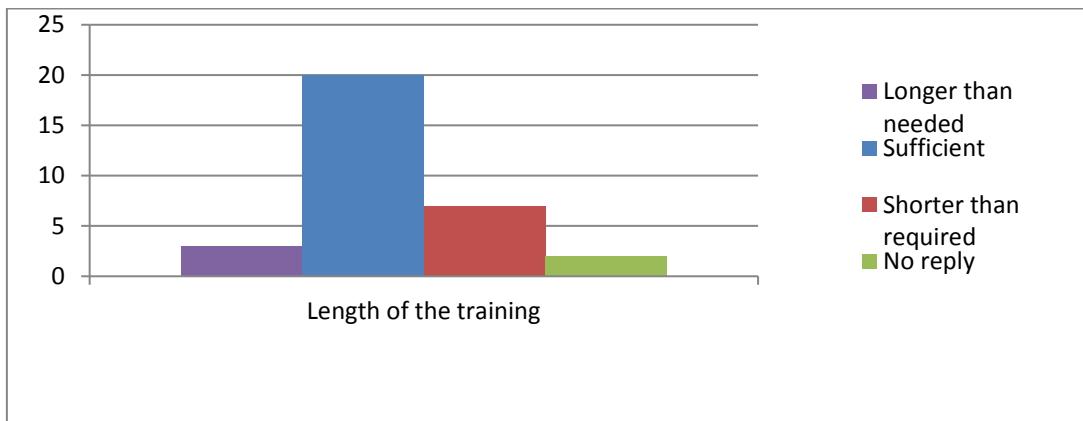


FIGURE 6: DUREE DE L'ATELIER

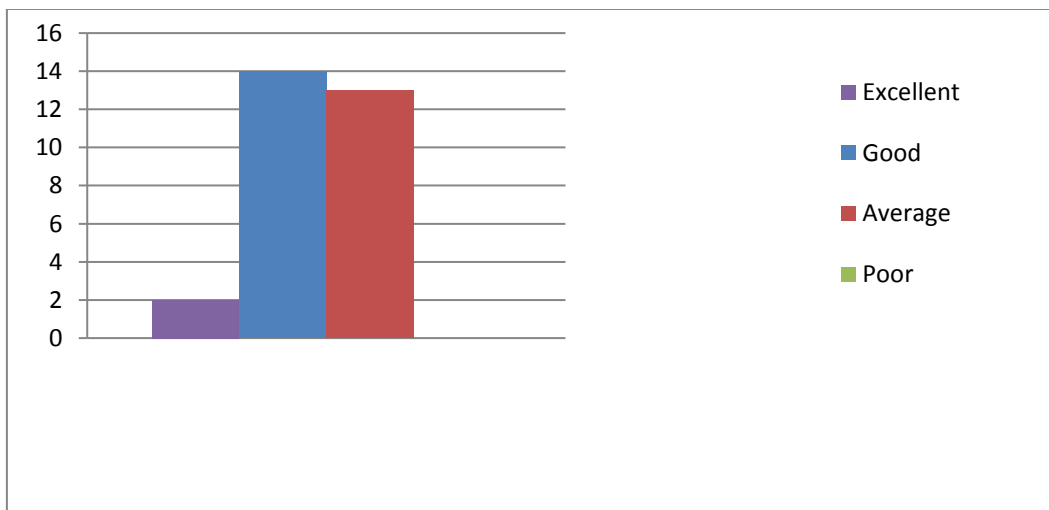


FIGURE 7: NIVEAU D'ACCEPTABILITE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS PREVUS



TABLE 2: COMMENTAIRES SUR LES ASPECTS TECHNIQUES

FEEDBACK ON TECHNICAL ASPECTS		No. of replies
B1	Coverage of the event In your opinion did the event cover (tick one of the following):	
	All the topics necessary for a good comprehension of the subject nothing more	15
	Some topics covered are not necessary	2
	Some additional topics should be included	13
	No reply	2
	Total Replies	30
B2	Efficient and effective performance and interaction with Experts hosting the consultation meeting (tick one of the following):	
	Excellent	7
	Good	22
	Average	3
	Poor	0
	No reply	0
	Total Replies	32
B3	Length of the meeting In your view the workshop duration (tick one of the following):	
	Longer than needed	3
	Sufficient	20
	Shorter than required	7
	No reply	2
	Total Replies	30
B4	Acceptable level of achievement of planned objectives:	
	Excellent	2
	Good	14
	Average	13
	Poor	0
	No reply	3
	Total Replies	29
B5	What did you like most about this event? (open question)	
	<i>Objectifs du projet, discussions et échanges, présentations, panel des participants, scénarios, maîtrise des experts, enquêtes, diagnostic de la situation</i>	
	No reply	15



	Total Replies	17
B6	What needs to be improved? (open question)	
	<i>Mise à disposition de documents des présentations, présence de tous les acteurs notamment les communes, plusieurs suggestions complémentaires au rapport sont en fait incluses dans le rapport mais les participants n'y ont pas eu accès avant l'atelier</i>	
	No reply	15
	Total Replies	17

5.2 RÉSULTAT GÉNÉRAL DE L'ÉVALUATION

5.2.1 Administration, organisation et planification avant et après l'atelier

84% ont jugé que l'événement était « bon » ou « excellente » et leur appréciation était par ordre grandeur comme le suivant :

1	Le déroulement du programme	88%
2	L'efficacité de la logistique	84%
3	La planification de l'atelier	78%
4	Efficacité de la facilitation de l'atelier	74%
5	Correspondance des présentations aux objectifs planifiés	66%
6	Suffisance et clarté produits et résultats	59%

5.2.2 Aspects techniques

A propos le traitement des sujets abordés, 32 participants ont répondu comme le suivant :

- a) 47% des participants ont jugé que tous les sujets nécessaires pour une bonne compréhension étaient abordés
- b) 41% des participants ont jugé que quelques sujets supplémentaires devraient être inclus
- c) 6% des participants ont jugé que certains sujets abordés ne sont pas nécessaires
- d) 6% des participants n'ont aucune réponse

A propos l'efficacité de la performance et de l'interaction des experts, 32 participants ont répondu comme le suivant :

- a) 69% des participants ont jugé qu'étaient « bien »
- b) 22% des participants ont jugé qu'étaient « excellente »
- c) 9% des participants ont jugé qu'étaient « moyen »



A propos la durée de l'atelier, 32 participants ont répondu comme le suivant :

- a) 63% des participants ont jugé qu'étaient « Suffisant »
- b) 22% des participants ont jugé qu'étaient « Plus court que nécessaire »
- c) 9% des participants ont jugé qu'étaient « Plus long que nécessaire »
- d) 6% des participants n'ont aucune réponse

A propos l'atteinte des objectifs prévus de l'atelier, 32 participants ont répondu comme le suivant :

- a) 44% des participants ont jugé qu'étaient « bien »
- b) 41% des participants ont jugé qu'étaient « moyen »
- c) 9% des participants n'ont aucune réponse
- d) 6% des participants ont jugé qu'étaient « excellente »

Parmi 32 participants, 15 ont exprimés qu'ils ont aimés les points suivants :

- a) Les objectifs du projet
- b) Les discussions et échanges
- c) Les présentations
- d) Le panel des participants,
- e) Les scénarios proposés
- f) La maîtrise des experts,
- g) Les enquêtes,
- h) Le diagnostic de la situation

6 CONCLUSIONS

Les onze points suivants sont les principaux résultats et recommandations de l'atelier de concertation et de validation des résultats de la présente étude « Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural » :

1. La majorité des participants est d'accord pour ne pas prendre en considération le scénario 1 où l'ONAS serait le responsable de l'assainissement dans le milieu rural des communautés de moins de 1000 habitants. Cependant, cela pourrait être considéré comme un scénario dans le cas où la décision du CMR de 2016 serait modifiée.
2. La majorité des participants n'ont pas accepté que les GDA puissent prendre la responsabilité de l'assainissement.
3. Pour ne pas compliquer encore la situation environnementale et sanitaire, le ministère de l'agriculture est invité à mettre en œuvre les premières étapes de l'assainissement rural.
4. En première étape, il faut se focaliser dans les zones sensibles et se limiter à la réglementation de l'assainissement individuel.



5. On peut considérer les scénarios 2, 3 et 4. comme pouvant être évolutifs avec deux ou trois phases de la stratégie d'assainissement individuel ou semi-collectif pour des zones rurales de moins de 1000 habitants où le passage de la phase 2 (scénario CRDA) à la phase 3 (scénario commune) et enfin à la phase 4 (scénario commune régie autonome) ce fait en fonction de l'évolution de la capacité de chaque municipalité à assumer ses responsabilités.
6. Une feuille de route pour passer du scénario 2 à 4 est souhaitable et devrait être intégré au rapport de cette mission avec une explication sur comment appliquer les décisions du CMR de juin 2016
7. Une étape primordiale à ce stade et de tester la mise en œuvre des propositions de la présente étude avec des sites pilotes.
8. Pour la population dispersée le ministère d'agriculture peut s'engager sans aucun problème.
9. Les limites fixées par le CMR de juin 2016 (en fonction du nombre d'habitants) pour distinguer les zones d'intervention entre ONAS, la commune et le ministère de l'agriculture sont difficilement applicables.
10. Il faut coupler le branchement en eau potable avec la réalisation des ouvrages d'assainissement conformes.
11. Pour le semi-collectif, là où on en a besoin, il faut faire une étude détaillée sur le plan économique et technique et créer une entité pour gérer ses petites installations. En ce qui concerne les redevances et le financement des infrastructures, une partie pourra être financé par l'état et pour le reste, il faut mettre en place un mécanisme pour pouvoir percevoir des redevances.

7 ANNEXES

7.1 ORDRE DU JOUR

Heure	Thème	Animation / Modération
08:30 - 09:00	Enregistrement des participants	
09:00 - 09:15	Ouverture officielle de l'atelier (15 min)	Secrétaire d'Etat ou le Directeur Général Génie Rural et Exploitation des Eaux
09:15 - 09:30	Présentation du cadre général de l'étude (objectifs et déroulé)	Suzan TAHA (SWIM-H2020 SM)
10:00 - 11:00	Présentations des résultats de l'étude <ul style="list-style-type: none">• Etudes des cas sur les sites pilotes• Constats et recommandations	Jamel RAHMANI - SEMIDE Michel SOULIE - SEMIDE



	<ul style="list-style-type: none">Propositions de scénarios et orientations	Michel SOULIE - SEMIDE
11:00 - 11:30	Pause-café	
11:30 - 13:30	Discussions	Modérées par Michel SOULIE et Suzan TAHA
13:30 – 13:45	Synthèse et Conclusions	Ridha GABOUJ, Directeur Général du génie Rural et de l'Exploitation des Eaux Michel SOULIE et Suzan TAHA
13:45 - 14:45	Déjeuner	



7.2 LISTE DES PARTICIPANTS

COUNTRY	TYPE OF INSTITUTION (please use the options provided*)	TITLE (Mr/Ms)	FIRST NAME	LAST NAME	POSITION/ FUNCTION	ORGANISATION/ INSTITUTION	EMAIL
Tunisie	PRIVATE SECTOR	Mr	Nabil	Chemi	Interprète	Alice Evt	nabil_chemi@yahoo.com
Tunisie	MARHP	Mr	Bouali	Faouzi		CRDA Kef	faouzinoali@gmail.com
Tunisie		Mr	Yahyaoui	Maatoug	Directeur HER	CRDA Kef	
Tunisie	PRIVATE SECTOR	Mr	Garbouj	Béehir	Interprète	Alice Evt	begarbouj@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Najib	Fhal	Chef Arrondissement	CRDA Nabeul	fhalnejib@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Ikbel	Ben Hammouda	Chef Arrondissement	CRDA Gafsa	benhammoudaikbel@gmail.com
Jordani	SWIM H2020	Ms	Suzan	Taha	Expert Eau	SWIM H2020	taha@swim-h2020.eu
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Mohamed	Naili	Président	GDA An-Nwayel	mohamednaili99@gmail.com
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Faycel	Naili	Directeur technique	GDA An-Nwayel	
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Hsan	Hamrouni			



Tunisie	MARHP	Mr	Neji	Boussaidi	Chef Arrondissement	CRDA Bizerte	Boussaidineji@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Mr	Abderrahman	Kallali	Directeur HER	CRDA Bizerte	abderrahmenkallali@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Abdelhamid	Mnajja	Directeur	DGGREE	mnajja.abdelhamid@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Leila	Cheour	Directeur HER	CRDA Sfax	cheour.leyla@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Amor	Khaloui	Chef Arrondissement	CRDA Zaghouan	khalouiamor@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Kamel	Hdhili	HER	CRDA Kairouan	kamelhedhili@yahoo.fr
Tunisie	SWIM H2020	Mr	Jamel	Rahmani	Expert nationale	SEMIDE	rahmani00jamel@gmail.com
France	SWIM H2020	Mr	Michel	Souli	Expert Internationale	SEMIDE	soulie.michel1@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Mohamed	Rezgui	Chef service	CRDA Béja	rezguimohamed10@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Yasmina	Essid	Chef service	DGGREE	yasminaessid@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Amel	Ben Rhouma	Ingénieur Chargé Etude	CRDA Sidi Bouzid	amel.ben.rhouma.gr@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Nour	Abidi	Chef Arrondissement	CRDA Sidi Bouzid	abidi.nour.gr@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Mohsen	Ben Ammar	Chef Arrondissement	CRDA Mahdia	benammar_mohsen@yahoo.fr



Tunisie	MARHP	Mr	Yamen	Haggui	Ingénieur Principal	CRDA Kasserine	hagguiyemen@gmail.com
Tunisie	MARHP	Ms	Basma	Bouzidi	Ingénieur Principal	CRDA Kasserine	baswabouzidi@gmail.com
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Ali	Harchi	Directeur technique	GDA Garet Annam	
Tunisie	MARHP	Ms	Sana	Dkhil	S/D	DGGREE	s.dekh@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Mouna	Ben Noureddine	S/D	DGGREE	BennoureddineMouna@yahoo.fr
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Ali	Haddaji	Président	GDA Makhsouma	
Tunisie	NGOs REPRESENTATIVES	Mr	Ali	Haddaji	Directeur technique	GDA Makhsouma	
Tunisie	MARHP	Mr	Mongi	Afi	Chef Arrondissement	CRDA Sélina	mongi@af@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Amel	Mnedla	S/D	DGGREE	amel.mnedla@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Ms	Aida	Jridi	S/D	DGREE	aida_tn@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Mr	Elmehdi	Gdoura	Chef Arrondissement	CRDA Sfax	elmehdigdoura@gmail.com
Tunisie	MARHP	Ms	Mouna	Challouf	Ingénieur Principal	BPEH	mounachallouf@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Ali	Kchouk	Directeur	BPEH	alikchouk@yahoo.fr



Tunisie	MARHP	Mr	Tarek	Ayoub	Directeur HER	CRDA Zaghouan	tarekay12345@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Mr	Brahim	Farhani	Technicien	CRDA kairouan	brahim05031919@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Ali	Boughammoura	Directeur HER	CRDA Mahdia	fboughammoura@yahoo.fr
Tunisie	MARHP	Mr	Saleh	Harchi	Agent technique	GDA Gare Annam	
Tunisie	MARHP	Mr	Mohamed	Garmatti		CRDA Kasserine	
Tunisie	ACADEMIA AND RESEARCH INSTITUTES	Mr	Hammadi	Kallali	Chercheur	CERTE	hamadikallali@gmail.com
Tunisie	MARHP	Mr	Bouزيد	Chouabi		CRDA Sidi Bouزيد	
Tunisie	MARHP	Mr	Ridha	Gabouj	Directeur général	DGGREE	ri.gabouj@yahoo.fr



7.3 QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

EVALUATION QUESTIONNAIRE/ QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Workshop Title/ Intitulé de l'Atelier	<u>Atelier national de concertation et validation</u> <u>(Activité EFS-TN-2: Appui à la mise au point d'une stratégie d'assainissement rural)</u>	
Date/ Date	<u>6.12.2018</u>	
Location/ Lieu	Country/ pays	<u>Tunisie</u>
	Venue/ Salle de Conféren ce	<u>Hôtel Belvédère Fourati</u>
Participant Name (optional)/Nom du Participant (facultatif)		
Participant Title/ Position du Participant		
Participant's Country Pays du Participant		
INSTRUCTIONS/ INSTRUCTIONS:		
Please circle/tick your response to the items. Your feedback is sincerely appreciated. Thank you. /		
Veuillez encercler/cocher vos choix. Vos commentaires sont les bienvenus. Merci.		

A. ORGANISATIONAL, A. QUESTIONS
ADMINISTRATIVE AND PLANNING ORGANISATIONNELLES,



**ISSUES BEFORE AND DURING THE ADMINISTRATIVES ET DE
EVENT PLANNIFICATION AVANT ET PENDANT
L'ATELIER**

A.1. Efficient logistics: location of venue and interpretation (where applicable) <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.1. Efficacité de la logistique: lieu de réunion et interprétation (le cas échéant) <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.2. Smooth flow of programme, efficient handling of emerging needs and attentiveness to participants concerns <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.2. Bon déroulement du programme, gestion efficace des besoins émergents et aide aux participants <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.3. Planning of the workshop: efficient and effective communication of objectives <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.3. Organisation de l'atelier : Communication efficace des objectifs <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.4. Presentations correspond and contribute to the planned objectives and are conducive to enhanced shared understanding and participation on addressed topics <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.4. Les présentations correspondent et contribuent aux objectifs fixés et favorisent la compréhension mutuelle et la participation aux questions abordées <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.5. Clarity, coverage and sufficiency of concepts, objectives, anticipated outputs and outcomes <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.5. Clarté, couverture et suffisance des notions, des objectifs, des produits et des résultats attendus <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.6. Efficient and Effective Facilitation <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.6. Modération efficace <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais
A.7. Overall rating of the event <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/> Average <input type="checkbox"/> Poor	A.7. Evaluation globale de l'évènement <input type="checkbox"/> Excellent <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais



B. FEEDBACK ON TECHNICAL ASPECTS

B. COMMENTAIRES SUR LES ASPECTS TECHNIQUES

<p>B.1. Coverage of the event In your opinion did the event cover (tick one of the following):</p> <p><input type="checkbox"/> All the topics necessary for a good comprehension of the subject nothing more</p> <p><input type="checkbox"/> Some topics covered are not necessary</p> <p><input type="checkbox"/> Some additional topics should be included</p>	<p>B.1. Couverture de l'évènement A votre opinion l'atelier a traité (cochez une des options suivantes):</p> <p><input type="checkbox"/> Tous les sujets nécessaires pour la bonne compréhension de la thématique et rien de plus</p> <p><input type="checkbox"/> Certains sujets traités ne sont pas nécessaires</p> <p><input type="checkbox"/> Des sujets supplémentaires devraient être inclus</p>
<p>B.2. Efficient and effective performance and interaction with Experts hosting the consultation meeting (tick one of the following):</p> <p><input type="checkbox"/>Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/>Average <input type="checkbox"/>Poor</p>	<p>B.2. Performance et interaction efficaces avec les Experts organisant l' atelier de consultation (cochez une des options suivantes):</p> <p><input type="checkbox"/>Excellent <input type="checkbox"/>Bien <input type="checkbox"/>Moyen <input type="checkbox"/>Mauvais</p>
<p>B.3. Length of the meeting In your view the workshop duration was (tick one of the following):</p> <p><input type="checkbox"/> Longer than needed</p> <p><input type="checkbox"/> Sufficient</p> <p><input type="checkbox"/> Shorter than required</p>	<p>B.3. Durée de l'atelier de reunion A votre avis, la durée de l'atelier était (cochez une des options suivantes):</p> <p><input type="checkbox"/> Trop long</p> <p><input type="checkbox"/> Suffisante</p> <p><input type="checkbox"/> Trop courte</p>
<p>B.4. Acceptable level of achievement of planned objectives (tick one of the following):</p> <p><input type="checkbox"/>Excellent <input type="checkbox"/> Good <input type="checkbox"/>Average <input type="checkbox"/>Poor</p>	<p>B.4. Mise en œuvre satisfaisante des objectifs fixés (cochez une des options suivantes):</p> <p><input type="checkbox"/>Excellent <input type="checkbox"/>Bien <input type="checkbox"/>Moyen <input type="checkbox"/>Mauvais</p>
<p>B.5. What did you like most about this event?</p>	
<p>B.5. Qu'avez-vous le plus apprécié dans cet évènement?</p>	



B.6. What needs to be improved?

B.6. Quelles sont les améliorations à apporter aux prochains évènements?

Kindly note that some of your statements might be included in this activity's press release/

Veillez noter que certaines de vos réponses pourront éventuellement être incluses au communiqué de presse de cette activité.